



EDITO

Si l'approche de la 5ème vague épidémique ne laisse personne indifférent, force est de constater que la programmation culturelle et associative sur notre commune est toujours au rendez-vous ! Nous voici donc entrés, ensemble, dans l'automne avec enthousiasme.

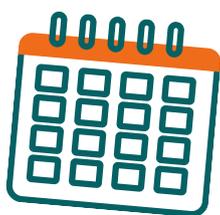
Après la commémoration franco-britannique et la participation remarquable de membres du Conseil Municipal des Jeunes, Alix, Janna et Hanaé, aux côtés de tous les représentants officiels, après l'évènement « assemblée citoyenne » et les premiers dépôts de projets remarquables sur la plateforme participative, on continue de relever les défis qui se présentent à nous :



- Agir pour la transition écologique, nous avons pris plusieurs délibérations pour vous permettre de bénéficier de nouvelles aides financières (page 10)
- Agir pour proposer la meilleure qualité de vie possible aux Saint-Germinoises, amélioration continue des services municipaux, proposition continue de temps culturels, intergénérationnels et de projets solidaires,
- Donner une voix aux habitants, idées abouties ou partage de réflexion, n'hésitez pas à déposer vos projets sur la plateforme jeparticipe@sgmo.org jusqu'au 17 décembre. Après une phase d'accompagnement par notre équipe, ils seront ensuite soumis à un vote en février et mars 2022 ! - Les agents de la commune, Arthur à la bibliothèque et Noëlle à l'accueil peuvent vous accompagner si besoin avec l'informatique.

Dans l'attente de vous retrouver le 15 janvier pour les vœux de l'équipe municipale, je vous souhaite une bonne lecture et d'agréables fêtes de fin d'année !

AGENDA



-
- lun. 29/11 - 20 h : conseil municipal** salle G. Brassens
 - mer. 01/12 : conférence d'Audrey Gicquel "Les clés de l'habitat participatif"** Les Choux Lents
 - ven. 03/12 - 12h : repas des aînés** Domaine des Hautannes
 - sam. 04/12 - 20h30 : Théâtre "Le cas Martin Piche"** salle G. Brassens (voir p. 7)
 - dim. 05/12 - 10h-18h : marché de Noël du Sou des Écoles** salle M. Bastié (voir p. 3)
 - mar. 07/12 - 19h : rencontre transition** Au Lien d'Or sgmotransition-accueil@potager.org
 - mer. 08/12 - 13h30-16h30 : cueillette et cuisine sauvage** SGMO en transition (inscription)
 - mer. 08/12 : concert de cornemuse** à la bibliothèque **et chocolat chaud pour tous** sur le parvis
 - sam. 11/12 : sortie au marché de Noël de Montbéliard** (voir p. 2)
 - mer. 15/12 - 10h-12h : animations de la bibliothèque** Maison des Projets
 - ven. 17/12 - 18h : spectacle jeune public "L'atelier d'Okiléle"** salle G. Brassens
 - sam. 18/12 9h-12h : fresque du climat** (voir p. 11)
 - sam. 18/12 - 18h : concert de Noël de l'école de musique** salle G. Brassens
 - du 23/12 au 02/01 : fermeture de la bibliothèque**
 - sam. 15/01 : vœux de Madame la Maire** salle Maryse Bastié
 - jeu. 27/01 - 19h30 : rencontre Maria Pourchet, romancière (Prix Summer)** Rochetaillée-sur-Saône

Et vos rendez-vous réguliers :

- le 2ème mardi de chaque mois - 9h30-11h30 : atelier mémoire** Espace Maintenu
- un mardi par mois - 17h15-18h45 : atelier d'écriture** Espace Maintenu (dates de janvier à juin à venir)
- le mercredi à la bibliothèque :** contes, racontages et kamishibai (plus d'informations à venir)
- le dernier mercredi de chaque mois - 17h : mercredi de la biodiversité** RDV devant la mairie
- 1er et 3ème jeudi de chaque mois - 13h30-16h : après-midi jeux de société** Bibliothèque municipale Saint-Exupéry

Fête des Lumières de Lyon : allez-y (et revenez-en !) en train du mercredi 8 au samedi 11 décembre 2021
train supplémentaire : départ de Perrache à 22h51 ou de Vaise à 22h56, arrivée à Saint-Germain à 23h08

Des sorties familiales accessibles à toutes et tous

Les sorties familiales sont des moments appréciés des Saint Germinoises. Pour permettre au plus grand nombre d'y participer, le CCAS prend en charge la moitié des frais pour tous les Saint Germinoises. Une aide supplémentaire est proposée aux familles dont le QF est inférieur ou égal à 1200 euros. Pour tout renseignement, contactez Mme Dulac : social@sgmo.org.

Le 11 décembre, vivez la magie de Noël à Montbéliard

Venez visiter ou redécouvrir un des marchés de Noël plébiscités ces dernières années. **130 exposants et nombreux produits locaux**. Élu meilleur marché de Noël de France par Paris Match en 2016 et classé 6ème meilleur marché de Noël d'Europe en 2017.

Bulletin d'inscription joint au petit potin



Ateliers informatique seniors

La commune de Saint-Germain-au-Mont-d'Or et « Le Son du Clic » proposent, aux Saint-Germinoises de plus de 60 ans, des ateliers d'initiation au numérique, dans le cadre du programme « Parcours Prévention Connectée » financé par la CARSAT.

ATELIERS SUR PC PORTABLE

15 séances de 2h, gratuites, avec prêt du matériel

Ces ateliers seront animés par des professionnels de l'inclusion numérique, à partir du 10 janvier 2022 (sous réserve des conditions sanitaires).

Des « Ateliers d'initiation au Numérique » pour acquérir l'autonomie nécessaire à l'utilisation d'un ordinateur, et apprendre à :

- Rechercher une information sur « internet »,
- Gérer sa messagerie électronique
- S'inscrire et Naviguer en toute sécurité sur les sites institutionnels (Carsat, poste, impôts...)
- Communiquer avec ses proches
- Jouer et s'informer

Inscriptions et Informations, dès maintenant en mairie ou au 06 58 18 12 34.

Attention nombre de places limité !

Après-midi jeux de société à la bibliothèque

1er et 3ème jeudi du mois 13h30-16h. Venez partager des moments conviviaux les 1er et 3ème jeudis du mois 13h30-16h. Ouvert à tous. Inscriptions en mairie : 04 78 91 25 21 - secretariat@sgmo.org.

Le 2 décembre, Dorothee, animatrice chez Oikaoika viendra faire découvrir de nouveaux jeux aux participants !

Besoin d'aide ? On est là !

Les élués aux solidarités sont à votre écoute : Stéphanie Faure et Valérie Pérardel vous proposent de venir les rencontrer en mairie le 1er mercredi après-midi de chaque mois. Les rendez-vous sont à prendre auprès du service social : 04 78 91 71 27.

Pour répondre à vos questions, vos difficultés, Mme Dulac, agent social de la commune, assure également une permanence téléphonique tous les jeudis après-midi.

Centre de vaccination COVID-19

Centre hospitalier gériatrique d'Albigny-sur-Saône.

lundi, mercredi, vendredi 9h-17h

RDV : doctolib.fr - 04 23 10 10 10

accueil sans RDV jusqu'à 16h si difficulté d'accès à internet

Les jeunes s'engagent pour la commune... et la commune s'engage pour les jeunes

Vous avez entre 16 et 22 ans, vous avez un projet à financer. Vous souhaitez passer votre permis de conduire ou le BAFA. Selon vos disponibilités, participez à des événements ou animations organisés par la commune qui en retour contribuera financièrement à vos projets.

Pour connaître les conditions de ce dispositif contactez Mme Dulac : social@sgmo.org

La P'tite Friponille, tout schuss !

Vous partez bientôt au ski et le petit dernier ne rentre plus dans sa combi ?

Pas de panique ! **La friperie solidaire 0-10 ans de Saint-Germain** vous permet d'emprunter anoraks et combinaisons à la semaine.

Adresse : Chers Voisins - 61 chemin de Maintenu

Nouveaux horaires : Lundi : 8h30-10h30 / Mercredi : 14h30-16h30 /

Samedi (semaines paires) : 10h-12h / Dimanche : sur demande



Prochaines permanences secours populaire : les mercredis 8 et 15 décembre



La gratiféria

Une gratiféria à Saint-Germain, c'est une première qui a eu lieu durant le festival de notre village !

Des vêtements aux objets pour la maison en passant par les chaussures, les jeux, les livres ont trouvé de nouveaux propriétaires. Les quelques dons n'ayant pas trouvé preneur le jour "J" ont été distribués pour la plupart à différentes associations locales et lyonnaises.

Pour ceux qui n'ont pu être présents, quel est le principe de la gratiféria ?

Faire don de certaines de nos affaires, propres et en bon état afin que d'autres puissent en profiter et ainsi éviter de créer des déchets inutiles, préserver nos ressources et promouvoir l'écocitoyenneté.

Donner une seconde vie à nos affaires tout en favorisant le partage et la solidarité !

Suite au succès rencontré lors de cette première, la gratiféria vous donne de nouveau rendez-vous sur le marché de Noël !

MARCHÉ
DE ... **DU SOU**
DES ECOLES
NOËL **DE SAINT-GERMAIN**
AU MONT D'OR
05 DECEMBRE
SALLE MARYSE BASTIÉ DE 10H À 18H NON STOP ENTRÉE GRATUITE



Possibilité d'emprunt de tenues de fête par la P'tite Fripouille sur le marché de Noël

Une course d'orientation familiale avec l'équipe du trail germinois !

Le principe est simple : venez retirer votre roadbook à la buvette du marché de Noël. Vous y trouverez une carte d'orientation avec 20 balises cachées dans Saint-Germain. Chaque balise comprend un poinçon à appliquer sur le carton qui vous sera remis pour prouver que vous l'avez bien trouvée, le but étant d'en récupérer le plus grand nombre ! Cette activité à faire en famille ne nécessite pas une condition physique particulière. Prévoir entre 45min et 1h30. Participation : 5 €. Inscription par courriel à contact@trailgerminois.fr ou sur place.

Deux spectacles salle Georges Brassens !



À 11h et 14h
Magie
avec Magic Academy

Un spectacle pour petits et grands où même ceux qui ne croient que ce qu'ils voient seront bluffés !

Payant



À 17h
Contes et marionnettes avec
Pierrot et Compagnie

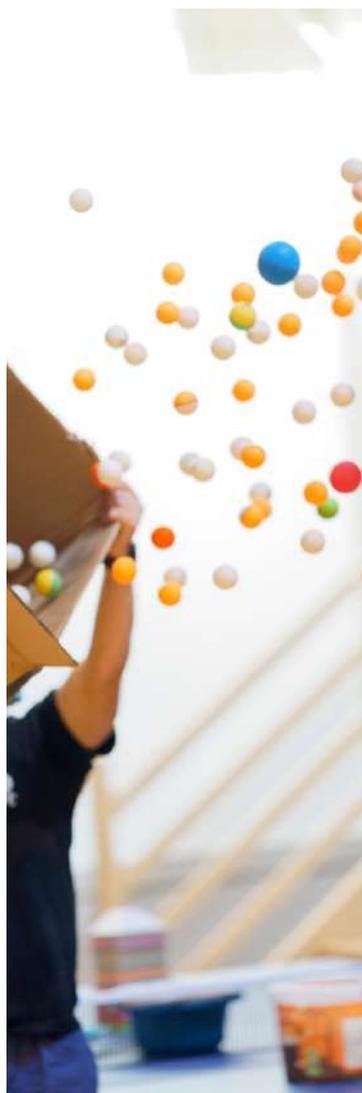
"C'est Noël, Pierrot est tout excité... Oh une papillote, miam miam !!! Ah mince elle est pour le bonhomme de neige"

Un spectacle offert par la Bibliothèque municipale Saint-Exupéry.



Au vélorail des Gorges du Doux, on a pédalé en famille !

Des Saint-Germinoises et Saint-Germinoises de tout âge, et de tout milieu social et, sur les visages, un même sourire ! Pari réussi pour la première sortie familiale du CCAS depuis... bien trop longtemps, COVID oblige ! Jeunes et moins jeunes ont **pédalé sous un beau soleil, à la découverte des paysages de l'Ardèche**. Des souvenirs à convoquer sans modération pour lutter contre les frimas de l'hiver...



Monqui Pong : jeu, set et pong !

Fraîchement embauché, Dimitri, l'animateur sportif, ne sait déjà plus où donner de la tête ! Et pour cause : le club affiche une santé insolente. Près de 170 adhérents à la rentrée 2021 contre à peine une centaine un an plus tôt. Les raisons de ce succès ?

Une communication soignée (qui n'a pas vu les banderoles sur le mur face à la gare ?) et de nouvelles activités !

Entre le "mini-ping" pour les 3-6 ans le samedi matin à Curis et le "ping santé" pour les retraités le jeudi après-midi à Saint-Germain, on pratique désormais le tennis de table à tout âge !

170 jeunes ont bénéficié du dispositif Métropole vacances sportives sur notre commune (complété financièrement par une subvention communale)

Au total, ce sont 283 pongistes sur 3 communes qui ont fait rebondir les balles cet été.

Les petits biclous font une percée et les grands biclous sont gonflés à bloc !



Le groupe des confirmés 2 à la Croix Rampeau

Comme l'année dernière, les inscriptions des enfants (les petits biclous) à l'école de Tour Évasion VTT ont été nombreuses, nécessitant la création d'un 4ème groupe les samedis matins. Ce qui n'a été possible que grâce à l'investissement de parents qui sont venus compléter l'encadrement. De quoi profiter au maximum de s'aérer sportivement dans ce superbe terrain de jeu que sont les Monts d'Or ! Il reste au moins 3 inscriptions possibles dans le groupe 8 => 10 ans ce qui permettrait d'atteindre le nombre de 40 enfants, alors encouragez les à venir rejoindre le club !

Tandis que les "VTCistes" (les grands biclous) ont retrouvé la joie d'arpenter les chemins environnants ou d'envisager d'autres parcours dans notre belle région, et ce, toujours dans une ambiance joyeuse et conviviale !

Le saviez-vous ? un biclou est le nom familier donné à une bicyclette... à une autre époque.



Mais que se passe-t-il quand la crèche est fermée ?

Eh, bien ! On en profite pour faire des travaux ! **Réfection des sols et des murs** cet été, **travaux de la salle de change** prévus cet hiver... Tout est bon pour améliorer le quotidien des petits pensionnaires et du personnel qui prend soin d'eux !

→ Retrouvez notre reportage-photo sur www.sgmo.net !

Merci ! Aux parents volontaires qui nous ont aidés à repeindre les murs de la crèche !

On a rencontré...

Le nouveau directeur d'Acti'Jeunes !

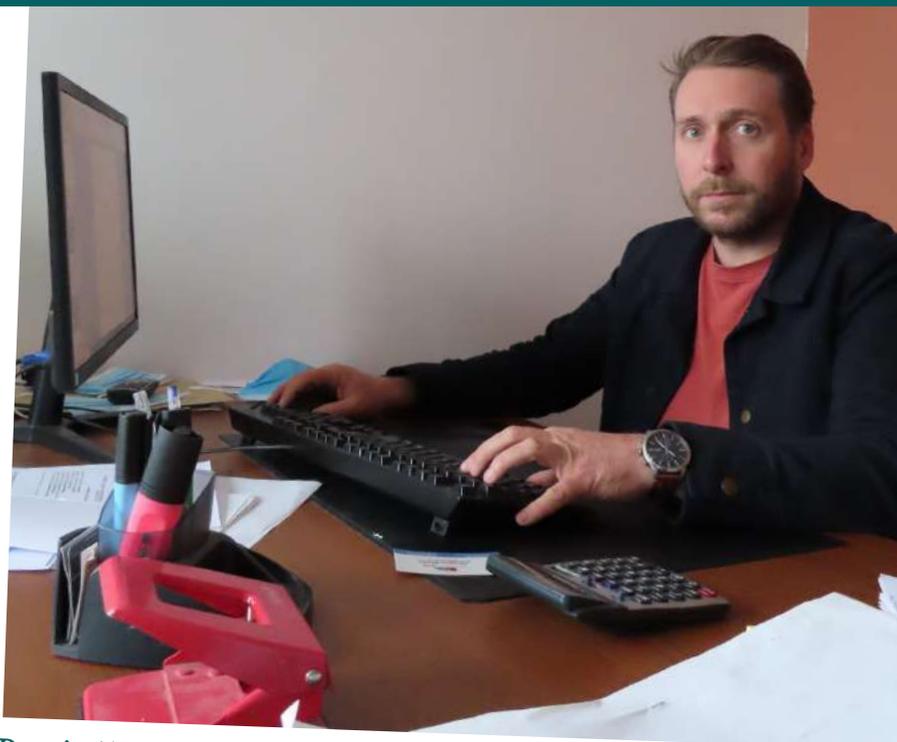
Ça bouge du côté d'Acti'Jeunes ! Depuis quelques semaines, notre centre de loisirs a un nouveau directeur. L'équipe du Petit Potin est allée à sa rencontre...

Le Petit Potin : Pouvez-vous nous résumer votre parcours ?

Boris Alliot : Par où commencer ? J'ai eu une première carrière dans l'audiovisuel : pendant onze ans, j'ai été cameraman ! A l'époque, je travaillais aussi comme animateur pendant les vacances. En 2014, à l'occasion de la réforme des rythmes scolaires, je suis devenu coordinateur périscolaire, d'abord à Caluire, puis à Vaulx-en-Velin. Enfin, j'ai été recruté par la commune d'Écully, à la fois comme coordinateur périscolaire et comme responsable de l'accueil de loisirs. J'y suis resté six ans !

P.P. : Qu'est-ce qui vous a donné envie de venir travailler à Saint-Germain ?

B.A. : Travailler pendant six ans pour une même commune, c'est déjà conséquent ! J'avais le sentiment d'être arrivé à la fin d'un cycle à Écully.



Depuis début octobre, Boris Alliot dirige Acti'jeunes, mais est aussi le Directeur enfance, jeunesse, éducation de la commune.

Aussi, je souhaitais être davantage associé aux prises de décision, et pouvoir travailler en étroite collaboration avec les élus. Ce poste à Saint-Germain représente une belle évolution dans ma carrière !

P.P. : Et alors, êtes-vous content de ces premières semaines dans notre village ?

B.A. : Oui, très content, même ! J'ai été très bien accueilli par l'équipe d'Acti'Jeunes. J'ai d'abord passé beaucoup de temps à observer l'équipe, pour comprendre qui faisait quoi. Et puis, il a fallu déjà mettre des choses en place, notamment pour répondre aux attentes des élus.

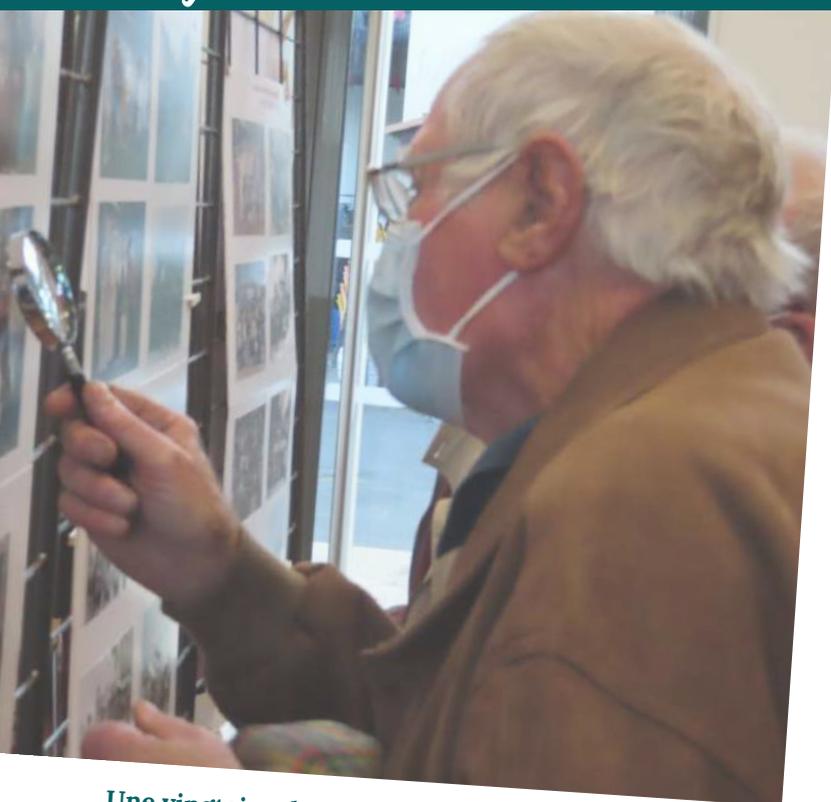
P.P. : Justement, quels sont les premiers projets auxquels vous allez vous atteler ?

B.A. : Relancer le CMJ et les études surveillées, mais aussi développer des actions intergénérationnelles. En ce moment, les enfants réalisent, par exemple, des éléments de déco pour le repas des aînés ! Nous allons également changer de logiciel de gestion, et avoir un nouveau Portail Familles. Enfin, nous commençons à réfléchir à la mise en place d'un composteur. Bref, les projets ne manquent pas !

Nos habitants ont du talent : quelques dessins réalisés lors des Journées du Patrimoine, en atelier avec Aude Berliner



On y était ! L'expo "Souvenirs d'école et de festivités"



Une vingtaine de personnes sont venues au vernissage.

Élémentaire, mes chers Saint-Germinois !

« Tiens, c'est le gone Pillard ! »

« Mais, non, c'est le fils au Jean ! » les commentaires et les hypothèses fusent. Certains jouent même les Sherlock Holmes et dégainent leur loupe pour mieux reconnaître les traits de ceux qu'ils ont connus. Parents, amis, voisins. Copains d'école et conscrits. Une dame au regard pétillant derrière ses lunettes montre à un jeune homme une photo de la fête des classes, l'année de ses quarante ans. « Ah, ce qu'il était beau, ce Jean-Marc Marcel ! », soupire, rêveuse, une autre visiteuse. Si l'ambiance est clairement à la nostalgie, point de mélancolie ce mercredi soir d'octobre, pour l'inauguration de l'exposition "Souvenirs d'école et de festivités".

Plutôt que les regrets d'un passé révolu, ce sont les bons souvenirs que l'on préfère partager, un verre à la main, en dégustant une tranche de charcuterie. Mais, pour certains, la soirée se poursuit de manière bien plus studieuse : après avoir inspecté les 26 panneaux qui composent l'exposition, ils s'appliquent à compléter les classeurs mis à disposition du public avec les noms et prénoms des personnes qu'ils ont reconnues au fil des photos. Une belle manière de construire, ensemble, la mémoire de notre village.

Georges Brassens toujours d'actualité à Saint-Germain

par André Dubost

Octobre 1921, il y a 100 ans naissait Georges Brassens.

Octobre 1981, il y a 40 ans le chanteur poète cassait sa pipe, laissant bien tristes l'Auvergnat, le gorille, les amoureux des bancs publics, Margot et son chat, et beaucoup d'autres...

5 octobre 1991, il y a 30 ans, il pleuvait fort sur la grand'route ce jour-là, et c'est sous un p'tit coin de parapluie qu'Andrée Bonnassieux, maire de la commune, inaugurait la salle Georges Brassens. Ce fut une journée de copains d'abord, avec une animation de Joël Roux, notre chanteur local de l'époque, et un concert de Daniel Darmezain autour des œuvres du grand maître des mots et des notes.

La salle audiovisuelle est devenue au fil du temps un espace social et culturel majeur à Saint-Germain, mais pourquoi le nom de Georges Brassens ? Madame le Maire avait eu le bon mot il y a 30 ans : "Camaraderie, amitié, fidélité, liberté. Sa chaise et sa guitare auraient bien trouvé leur place ici !".

Printemps 2022, fêtera-t-on les 101 ans de l'ami Georges ?



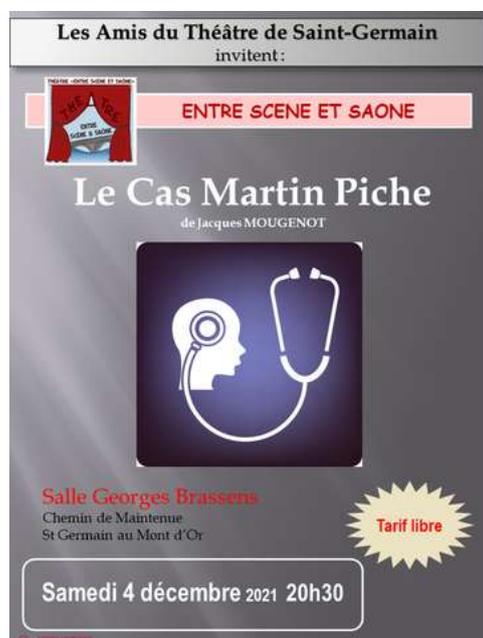
<https://jeparticipe.sgmo.org>

Dépôt jusqu'au 17 décembre
vote en février-mars

Zoom sur les projets proposés sur la plate forme du budget participatif :

- organiser un concert participatif, autour des chansons de l'ami Georges ouvert à tous et toutes, chanteuses et chanteurs occasionnel-le-s ou aguerri-e-s. avec accompagnement possible
- organiser du cinéma estival nomade et en plein-air, films choisis par les Saint-germinoises
- mettre en place des structures de plein air pour une pratique sportive à tout moment de l'année
- réaliser des fresques accompagnés par un artiste
- développer les conseils de quartier entre élus et habitants
- créer un refuge pour la biodiversité
- mettre en place un jumelage sur la commune.

Les Amis du Théâtre de Saint-Germain... sur le divan !



"Le cas Martin Piche" samedi 4 décembre à 20h30 salle Georges Brassens participation libre

"Martin Piche est atteint d'un mal étrange : il souffre d'un manque absolu de curiosité... Cela ne va pas manquer d'exciter au plus haut point celle de son psy ! Pour tenter de résoudre l'énigme que pose ce cas inhabituel et désarmant, le spécialiste devra faire appel à toute sa sagacité et son imagination dans une séance spectaculaire où les situations comiques s'enchaîneront, passant de l'insolite au burlesque, du touchant au cruel, de l'absurde à l'inquiétant."

Deux ans sans brûler les planches. Sans entendre les rires du public, sans deviner leurs frissons. Sans s'enivrer de leurs applaudissements. Les membres de la troupe amateur commencent à trouver le temps long. Aussi, travaillent-ils déjà d'arrache-pied à leur nouveau spectacle, qui sera présenté en octobre 2022. Son titre ? "Trans-parents". Autant dire que ça promet !

Et en attendant, ils invitent leurs amis de la compagnie "Entre et Scène et Saône", qui jouera la comédie à succès "Le cas Martin Piche". Le rôle-titre sera tenu par un certain Éric Schietse, bien connu des Saint-Germinoises adeptes de théâtre puisqu'il met en scène les spectacles de l'ATSG depuis plusieurs années.



Un rayon de soleil sur l'Esplanade ce 11 octobre

La compagnie Virevolt est venue dérouler sa piste aux étoiles. un vol dans les airs pour un moment de cirque éphémère unique.

Nous remercions chaleureusement Ludmilla Schneider qui a coordonné l'évènement.

Le groupe Val de Saône nous a fait vibrer lors cette avant-dernière représentation du projet "Connexions".

L'énergie était au rendez-vous sous les applaudissements généreux du public .



ÉNERGIE : La commune vous aide financièrement

Notre municipalité s'engage sur une série d'actions afin d'encourager les particuliers sur la voie de la transition énergétique, et de réduire la consommation d'énergie des bâtiments publics (obligation de la loi ELAN).

- La dernière mesure délibérée lors du conseil municipal du 27 septembre dernier concerne **l'exonération partielle de la taxe foncière pendant 3 ans pour la réalisation de travaux d'économies d'énergie**. 60 % d'exonération pour les logements achevés avant le 1er janvier 1989 qui ont fait l'objet de dépenses d'équipement destinées aux économies d'énergie. Le montant total des dépenses payées au cours de l'année qui précède la première année d'application de l'exonération doit être supérieur à 10 000 € par logement ou le montant total des dépenses payées au cours des trois années qui précèdent l'année d'application de l'exonération doit être supérieur à 15 000 € par logement.

Pour plus d'informations : bit.ly/taxe-fonciere-sgmo.

- En mars 2021, ce sont des aides au remplacement de chauffage polluant qui ont été votées :
 - « **Objectif zéro fioul** » : Prime à la conversion de 400 € (1 000 € pour les ménages modestes), réservée aux foyers saint-germinois. L'aide sera versée sur justificatif de paiement d'une prestation de dépose d'une ancienne cuve au fioul et d'une installation d'un équipement de chauffage électrique ou au gaz par un artisan RGE.
 - « **Prime air-bois** » : Prime complémentaire à la subvention métropolitaine accordée aux propriétaires pour le remplacement de leurs appareils de chauffage au bois individuel non performants (inserts installés avant 2002 en chauffage principal ou foyer ouvert) par un appareil de niveau flamme verte 7 étoiles. **Le montant de la subvention de la Métropole est fixé à 1 000 € (2 000 € pour les ménages modestes). L'abondement de la commune sera de 20 %, soit 200 € (400 € pour les ménages modestes).** L'aide sera versée sur justificatif de la notification d'attribution de la prime par la Métropole de Lyon

Détail des informations Transition sur le site Internet de la mairie : Onglet transition

<https://www.saintgermainaumontdor.org/transition-ecologique/>

Une nouvelle rubrique eau

Des informations sur la mobilité, l'eau, la biodiversité, l'énergie, les déchets, la pollution



Consultez la rubrique « énergie » sur l'onglet transition de notre site internet pour le détail des aides communales pouvant bénéficier aux particuliers.

Zoom sur... les sorties des mercredis de la biodiversité

Chaque dernier mercredi du mois aller sur le terrain, découvrir des éléments du monde naturel, comprendre ce qu'habiter implique de cohabitation, élaborer des actions pour favoriser la diversité du monde vivant.



De nouveaux nichoirs pour nos amis à plumes

Installer des nichoirs ou des abris pour la faune sauvage permet d'ouvrir des lieux d'accueil nécessaires du fait de l'**artificialisation des habitats**. Les oiseaux cavernicoles ne trouvent plus à se loger à cause de la disparition des arbres creux, les chauves-souris n'ont plus de granges pour se loger, et les hirondelles peinent à construire des nids car elles manquent d'argile pour les constituer et de soupirantes ouvertes pour s'installer.

Savez-vous qu'il existe plusieurs types de nichoirs en fonction des exigences des différents types d'oiseaux ?

Un premier atelier nichoir a été mis en place lors de la fête de Saint-Germain, il sera suivi d'un autre atelier, le 24 novembre et d'une installation à la fin de l'hiver. L'entretien des nichoirs se fait un fois par an à l'automne.

Formons-nous et informons-nous ensemble !

La fresque du climat

samedi 18 décembre de 9h à 12h

Vous voulez agir pour le climat mais n'avez pas le temps de devenir climatologue ?

En 3 heures, l'atelier collaboratif « la Fresque du Climat » permet de comprendre l'essentiel des enjeux climatiques pour passer à l'action.

Animation proposée par la commune

inscription au 04 78 91 25 21

ou secretariat@sgmo.org



Zoom sur... les conférences-débats des mardis de l'écologie

Prendre le temps une fois par mois d'élaborer une culture commune, et discuter ensemble des pistes pour un futur soutenable, avec des intervenants experts

Le 15 septembre : « Quel climat pour Saint-Germain demain ? »

La parution du 6ème rapport du GIEC (Groupement intergouvernemental pour l'étude du climat) et la COP 26 (conférence des parties sur le Climat) mettent à l'ordre du jour en cet automne 2021 les enjeux climatiques.

Nos enfants ne vivront pas sous le même climat que nous.

La détermination d'un climat donné est issue de mesures météorologiques réalisées sur une période de 30 ans et les projections sont réalisées à partir de modélisations physiques ajustées en fonction de ces mesures. La prise de mesures locales permet de suivre au plus près cette évolution. La plateforme Drias des futurs pour le climat permet de voir les projections sur des zones données.

A Saint-Germain, il fera plus chaud, les événements extrêmes seront plus fréquents et les épisodes de précipitation plus intenses.

Le GIEC a développé plusieurs scénarios dont la probabilité dépend de nos comportements sociétaux et des engagements politiques relatifs aux gaz à effet de serre.

Nous avons le pouvoir de modifier les trajectoires actuelles en transformant nos modes de vie.

Le 20 octobre : Nature en ville : quelques points étonnants !

L'humus est le premier puits de carbone.

"Le végétal n'a pas besoin d'être taillé, c'est nous qui en avons besoin." Plus on coupe des branches, plus on les stimule !

Les espèces locales contribuent au maintien de la faune et beaucoup d'espèces horticoles et/ou exotiques causent des ravages parmi les insectes. Des espèces indigènes peuvent s'installer spontanément dans une haie traditionnelle. D'effeuiller une partie de l'ancienne haie peut leur permettre de se développer. Cette régénération spontanée est envisageable sur des parcs ou des grands jardins. Dessoucher n'est pas nécessaire, les anciennes racines contribuent à nourrir le sol. L'idéal est de laisser 5 à 6 m de large pour l'installation d'une haie. En ville, les particuliers et les habitats collectifs ont un rôle à jouer car les espaces publics représentent moins de 20% des espaces végétalisés.

Retrouvez les stratégies d'adaptation au changement climatique, des guides pour l'installation des haies, et des compléments de la conférence sur **notre site Internet - onglets transition écologique/ biodiversité**

Les prochains rendez-vous : en janvier sur la monnaie locale "La Gonette", en février sur l'importance de l'eau et en mars sur la nuit de la chouette.



À quelle heure on se retrouve ?

Une première proposition cet automne a été de se retrouver sur un créneau régulier de 19h à 20h30 les mardis lors de conférences-débats. Pour augmenter la participation et **trouver le créneau idéal, répondez au sondage sur jeparticipe.sgmo.org.**

“Un jour viendra, et plus tôt qu'on ne le pense, où le degré de civilisation se mesurera non à l'emprise sur la nature, mais à la quantité et à la qualité, à l'étendue et à la sauvegarde de nature qu'elle laissera subsister”. Robert Hainard

URBANISME : Rappel sur la réglementation des EBC et EVV et sur les Haies

Exemple d'EBC et d'EVV sur la commune (PLUH Métropole de Lyon)



Prescriptions relatives à la qualité du cadre de vie



Espace Boisé Classé



Espace Boisé Classé Ponctuel
Arbre remarquable



Plantation sur
domaine public



Espace Végétalisé à Valoriser

Si vos arbres sont situés dans un des **périmètres classés par le PLU-H**, ils ne peuvent pas être abattus ni élagués sans autorisation (sauf s'ils sont dangereux). **Une déclaration préalable d'abattage doit être adressée au Service Urbanisme de la Mairie.**

Espace Boisé Classé [EBC] : bois, forêts, parcs, arbres isolés, haies ou réseaux de haies ou plantations d'alignement, à conserver, à protéger ou à créer **sont inconstructibles**. Code de l'Urbanisme Article L113-1

Espace Végétalisé à mettre en Valeur [EVV] : une suppression partielle de l'EVV est envisageable, si elle est compensée par de nouvelles plantations pour assurer la restitution ou l'amélioration de l'ambiance végétale initiale du terrain. Code de l'urbanisme Article L151-23 et R421-17

Retrouvez la carte détaillée des EBC et EVV du PLU-H sur <https://pluh.grandlyon.com>

Zones Patrimoniales et Sites Patrimoniaux Remarquables : Si l'arbre est situé dans **un rayon de 500 m autour ou dans un site classé ou inscrit**, votre déclaration préalable pour abattage sera soumise pour avis à l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP - ABF).

Haies débordantes sur la chaussée : vous êtes propriétaire ou locataire, c'est de votre responsabilité de faire en sorte que votre haie n'empêche pas le cheminement des personnes. Avec l'automne et la chute des feuilles, le risque de chute est accentué. La mairie va procéder à un signalement aux citoyens concernés. Un non-respect de la demande de taille obligera la mairie à faire intervenir des professionnels, la facture étant alors à charge du citoyen.

La déchèterie de Genay peut recueillir vos déchets verts et des bennes de déchets verts sont à votre disposition sur les communes de Quincieux et d'Albigny les samedis.

Merci aux Services Techniques !

Nos Services Techniques ont couru tout l'été après une végétation galopante sans jamais se décourager. L'équipe a été dernièrement renforcée par l'arrivée de Yannick Coutaz. Bienvenue à lui !

Nom : COUTAZ

Prénom : Yannick

Âge : 31 ans

Profession : électricien (très !) polyvalent

Hobby : famille et bricolage

L'avez-vous vu dans la commune ?



Des étudiants de Lyon 3 à Saint-Germain

Ils ont répondu à l'appel de l'association "Saint-Germain en transition" pour faire un état des lieux général de notre commune. Le sujet : **analyser le territoire et les pratiques des habitants-e-s, déterminer les besoins, enjeux et solutions pour engager la transition territoriale**. Cela concerne, entre autres, l'énergie, les éco-systèmes, l'alimentation, la mobilité ou l'urbanisme. Le projet se terminera fin mars 2022 avec une restitution publique.

Vous aurez peut-être l'occasion de leur offrir un témoignage. Si vous souhaitez participer à l'initiative, contactez Ludovic Gicquel : sgmo-en-transition@potager.org

Des nids de frelons asiatiques impressionnants !

Plusieurs nids de frelons asiatiques ont été découverts cet automne à Saint-Germain, au Parc des Gorges d'Enfer, à proximité de la voie SNCF face à la gravière et rue du Lurin, sur les magnifiques platanes à la sortie du village.

Entre 80 cm
et 1 m

C'est le diamètre des nids de
frelons asiatiques découverts
à Saint-Germain cet automne !

De 20
à 30 m

C'est la hauteur à laquelle
ils se trouvaient !



C'était la bonne période pour les détruire car lors des premiers gels, les femelles fondatrices déménagent pour se cacher au sol jusqu'à la fin de l'hiver. Une colonie peut produire plus de 300 fondatrices et s'étendre sur le territoire.

Pour l'instant le frelon asiatique n'a pas de réel prédateur qui puisse le réguler. L'abeille domestique représente près de 30% de son bol alimentaire.

Un nid de frelons asiatiques est toujours à 150m d'un point d'eau permanent et souvent proche de ruchers.

Il faut signaler toute observation de frelons ou de nid sur <https://www.frelonsasiatiques.fr>. Un professionnel sera alors mandaté. La destruction des nids est gratuite pour les communes du Grand Lyon.

Pour identifier le frelon asiatique :

FRELON ASIATIQUE VESPA VELUTINA



Du côté du syndicat mixte Plaines Monts d'Or

Chantier participatif : pierre sèche à Saint-Romain

La rénovation du mur du Pinay est en cours depuis septembre dernier. Deux chantiers participatifs se sont tenus les 25 septembre et 27 novembre.

Inauguration d'une maison de la nature à Saint-Cyr

Un lieu de rencontre et de partage pour les associations et tous ceux qui œuvrent pour la préservation de la nature et un lieu d'accueil pour les nombreux randonneurs désireux de découvrir notre exceptionnel environnement des Monts d'Or.

Projet pour 2022 à Saint-Germain

Réhabilitation des Gorges d'Enfer : le parc, la mare, le sentier pédagogique.



Toute l'actu du syndicat mixte
sur plainsmontsdor.com

Partenaire du syndicat mixte, Le Bouc et la Treille (à Poleymieux) vous invite à ses Portes Ouvertes et à son marché de Noël

Les 4-5 et 18-19 décembre de 10h à 19h, venez déguster les vins biologiques. Aussi, les artisans créateurs de la boutique l'Echevette (Soucieu-en-Jarrest) vous présenteront leurs produits! Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer, la livraison est possible via le site Internet www.leboucetlatreille.fr



PUBLICITÉS

Question d'habitant : Pourquoi mes impôts locaux ont-ils augmenté ?



- **S'agissant des impositions locales**, la commune **n'a procédé à AUCUNE augmentation des taux d'imposition**. La Métropole a dû modifier ses taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères à la suite des attaques de la CANOL (Association des contribuables actifs du Lyonnais). Elle a opté pour un taux unique. Or, notre secteur bénéficiait d'un taux plus bas que d'autres secteurs. Nos contribuables font donc face à une augmentation.
- **S'agissant de la fiscalisation des charges syndicales**, le fonctionnement est le suivant : la commune et les syndicats prévoient les montants nécessaires à la réalisation des opérations envisagées. Une fois ces montants établis, leur charge est répartie entre les contribuables sur l'ensemble des impositions locales dont la commune est bénéficiaire (jusqu'à cette année entre la Taxe d'Habitation et les Taxes foncières). **La commune n'a procédé à AUCUNE augmentation des montants nécessaires à la réalisation des opérations menées par les syndicats**. L'augmentation que vous constatez résulte uniquement de la suppression de la Taxe d'habitation : en effet, la suppression d'une partie de l'assiette de la fiscalisation des charges syndicales a mécaniquement conduit au report des sommes en question sur les contribuables assujettis à la dernière taxe locale restant à la commune, la taxe foncière.
- En prenant en compte la suppression progressive de la taxe d'habitation, le niveau d'imposition global des Saint-Gerinois aux taxes locales pourrait, en réalité, baisser.

La démocratie participative en action : une première assemblée citoyenne le 7 novembre

70 personnes concernées et
7 ateliers enthousiastes
7 thématique

Propreté Maison du partage Biodiversité, nature, jardins
Création d'évènements culturels
Inventaire et mise en valeur du patrimoine
Déplacements doux, piétons vélos autos partagées
Créer du lien social et en prendre soin



Retrouvez bientôt ces groupes
sur votre plateforme de participation !

Rappel pour le dépôt des projets d'habitants

Rendez-vous sur la plateforme <https://jeparticipe.sgmo.org>
jusqu'au 17 décembre pour le dépôt de vos projets pour le budget participatif
et en février 2022 pour voter pour les projets les plus enthousiasmants.



Expression des élus minoritaires

Mais que fait la... mairie ?

Nous avons mis au budget 2020 la vidéoprotection des parkings de la gare, avec une large subvention de la région : ce fut une des premières mesures annulées par la nouvelle municipalité. Nous avons depuis appris que les dégradations des véhicules s'y multiplient et qu'une pétition circule ! De plus, il semble que le parking relais à étages tant attendu, pour la construction duquel nous nous sommes battus pendant 4 ans et avons enfin obtenu gain de cause auprès de l'Etat, de la Région et de la Métropole de Lyon soit en passe d'être... jeté aux oubliettes. "Les parkings relais sont des aspirateurs à voitures" dit-on à la Métropole : comme si l'absence de parking empêchait les usagers de la gare d'envahir peu à peu les rues de St Germain (les habitants des Cités en savent quelque chose) ! Question : mis à part des tags très artistiques sur les murets de la mairie, que fait la municipalité pour défendre les intérêts de notre village ? Retrouvez-nous sur www.SGMO.info

NDLR: La pétition en question est adressée à la SNCF. La Métropole n'a pas poursuivi le projet de parking-relais défendu par la précédente majorité pour des questions de coût, 21 M€ soit 35 000 € par voiture. Votre municipalité travaille aujourd'hui avec la Métropole à un parc-relais intégrant transports en commun, vélos et piétons.

Vous vous êtes installé-e-s à Saint-Germain en 2020 ou 2021 ? Bienvenue !

L'équipe municipale vous conviera très prochainement à un pot d'accueil. Une belle occasion de faire connaissance !

Intéressé-e ? Faites-vous connaître auprès de l'accueil de la mairie :

04 78 91 25 21 – secretariat@sgmo.org

Horaires d'ouverture de l'aire de jeux située en face de la crèche

Aire réservée aux élèves de l'école les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 16h30.

Aire réservée à la crèche le mercredi matin de 8h30 à 11h30.

Aire ouverte aux habitants les soirs à partir de 16h30, les week-ends, les mercredi après-midi à partir de 11h30 et les vacances scolaires.

Collecte de lunettes par le Lions Club à la Mairie

Démodées, plus adaptées à votre vue... Vos anciennes paires de lunettes encombrant vos placards et tiroirs ? Apportez-les à l'accueil de la mairie ! Une boîte de collecte y est à votre disposition de manière permanente. Le Lions Club se chargera de les faire parvenir à des personnes vivant dans des pays à faibles ou moyens revenus. L'an dernier, ce sont 10 000 lunettes qui ont été récoltées sur le Val de Saône et envoyées au Havre pour redistribution.

"La République (...) garantit le libre exercice des cultes."

Culte catholique : Messes à l'église de Saint-Germain : deuxième dimanche de chaque mois 9h, informations sur les panneaux d'affichage Église et chapelle chemin de Maintenance. Messes à Neuville à 10h30 tous les dimanches.

http://www.paroisses-valdesaone.com - 07 67 20 08 98
saint-christophe@valdesaone.info

Culte musulman : Mosquée Bilal,

10 avenue Auguste Wissel à Neuville - 04 72 08 99 00

Culte protestant : Caluire ou Villefranche

Culte israélite : Caluire ou Écully



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter, votre Mairie s'équipe de **PanneauPocket**.

Toute l'actualité de votre commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur **Play Store** (Android), **App Store** (Apple) ou **AppGallery** (Huawei)



Retrouvez également toutes les infos et alertes des communes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com



Informations pratiques

Mairie 04 78 91 25 21 – secretariat@sgmo.org

Horaires :

Lundi et vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h

Mercredi : 9h-12h30 / 13h30-16h Jeudi : 9h-12h30

1er samedi du mois : 9h-12h

Accueil sur RDV possible en dehors de ces horaires.

Site : www.sgmo.net – Facebook : [facebook.com/SGMO69](https://www.facebook.com/SGMO69)

Instagram : [saint_germain_au_mont_d_or](https://www.instagram.com/saint_germain_au_mont_d_or)

Réclamations communales et Métropole :

www.sgmo.net/contact

Service social 04 78 91 71 27 – social@sgmo.org

Bibliothèque 04 78 91 50 67 – bibliotheque@sgmo.org

Acti'Jeunes 04 78 91 21 88 – actijeunes@sgmo.org

<http://famille.sgmo.net>

POMPIERS.....18

SAMU15

MÉDECIN DE GARDE04 78 98 21 21

Médecin, Dr De Bastiani / Maccio04 78 91 43 91

Médecin, Dr Binazet / Maccio04 72 08 85 34

Cabinet infirmier.....04 78 91 60 08

Pharmacie04 78 91 40 67

PERMANENCE JURIDIQUE GRATUITE

Le mercredi de 16h à 17h30 à l'Espace Maintenu

Prise de RDV obligatoire auprès de l'accueil de la mairie

PERMANENCE SECOURS POPULAIRE :

2ème et 4ème MERCREDI du mois.

Petit Centre, 13 rue Raymond Mathieu : 07 69 00 88 24

POINT ÉCOUTE ADULTES - PERMANENCES PSYCHOLOGIQUES GRATUITES ET ANONYMES

à Rillieux, Caluire et Neuville.

Prise de RDV : 07 82 86 54 79 – pea@csxrillieux.asso.fr

Bricolage : Horaires d'utilisation des outils bruyants

Lundi au vendredi 8h30 à 12h / 14h30 à 19h30

Samedi : 9h à 12h / 15h à 19h.

Dimanche : 10h à 12h

Déchetterie Genay (pensez à prendre une pièce d'identité et un justificatif de domicile) :

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 / 13h30 à 18h00

Le samedi : 8h30 à 18h30, le dimanche : 9h à 12h

Collecte des déchets verts à Quincieux et Albigny certains samedis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

Dates et infos : www.grandlyon.com/services/je-jette-mes-dechets-verts.html

RAPPEL taille des haies : pensez à la règle des 2 mètres !

Les feux en extérieur sont interdits. Il génèrent de la pollution aux particules fines.